



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2012

L'an deux mille douze, le 10 janvier, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 30 décembre 2011, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER,
Monsieur Arnaud MABIRE,
Madame Claudine COUVRAT,
Monsieur Jean-Pierre COLLAS,
Madame Nicole CAMILLERI,
Madame Antonia TAUPIN,
Madame Viviane HUYGHE,
Monsieur Alain SIMARD,
Monsieur Patrick LECLERC,
Monsieur Régis PETIT,
Madame Maryvonne DIVETOT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Eric LANDAU,
Madame Caroline LEFEBVRE-DESJARDINS.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents ou représentés : 11
Nombre de membres votants : 11

≈oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte rendu du 13 décembre 2011 est adopté à l'unanimité.

Bibliothèque municipale

- Candidature de Madame TESSE Marianne, administrée de la commune.
Les élus proposent de recontacter Madame TESSE à l'ouverture de la bibliothèque pour du bénévolat
- Madame ORACE Nathalie, bibliothécaire, est mise à disposition du SIVOS de Normanville et Saint-Germain des Angles du 3 janvier au 20 avril 2012. (cf délibération),
- **Validation du cahier des charges pour l'aménagement intérieur de la bibliothèque.**

Présentation de la commune :

La commune de Normanville se trouve à l'entrée Nord de l'Agglomération d'Evreux, à environ 7km. C'est une commune rurale qui comptait 1147 habitants en 2010.

La Bibliothèque fera partie d'un complexe incluant le centre aéré et la maison des associations et sera intégrée au paysage de l'arboletum. Elle fera partie du réseau départemental des médiathèques publiques de l'Eure.

Personnes référentes :

- Monsieur VIVIER, Maire de Normanville
- Monsieur MABIRE, 1^{er} adjoint
- Madame COUVROT, 2^{ème} adjoint
- Madame DUGUAY, conseillère municipale
- Madame DIVETOT, conseillère municipale
- Madame CAMILLERI, conseillère municipale
- Madame DUGUAY, conseillère municipale
- Madame HUYGUES, conseillère municipale
- Monsieur LECLERC, conseiller municipal
- Madame LEFRILEUX, secrétaire de Mairie
- Madame ORACE, bibliothécaire

Description du site

Surface totale de la bibliothèque : 100 m²

Surface dédiée à l'espace public : 80 m²

 Espace adulte 30m²

 Espace jeunesse 30 m²

 Espace documentaire commun 20 m²

Surface de la réserve : 20 m²

Le fond documentaire :

La bibliothèque est destinée à recevoir à terme 6000 documents (tous supports confondus).

A l'ouverture, le fond sera constitué par un fond fixe et un fond tournant renouvelé 2 à 3 fois par an, fourni par la BDP, d'environ 3000 documents.

Les fonds seront répartis de la manière suivante :

- 6 à 10 abonnements
- fond adultes : 60% des documents (soit 1800)
- fond jeunesse : 40 % des documents (soit 1200)
- fond documentaire adultes /jeunesse confondus : 1000 documents

Il est prévu un budget d'acquisition de 2 € par habitant et par an, soit un accroissement annuel de 100 documents environ.

ESPACE ACCUEIL / MULTIMEDIA

Par la conception de la bibliothèque, l'espace accueil sera relié à l'espace multimédia.

Un grand plan de travail design courbe rappelant le logo de la commune de Normanville accueillera une station de travail pour la bibliothécaire et 3 postes informatiques pour le public.

1 fauteuil de bureau

1 caisson fermant à clé

1 chariot à livres

1 armoire fermant à clé

1 ou 2 étagères de rangement

1 table de travail (environ 120 x 60)

1 à 2 sièges visiteurs

3 sièges informatiques
Un panneau mural d'affichage
Une présentation murale de documents (nouveau, coups de cœur, expo)
Une cimaise est possible sur le mur faisant face à la borne d'accueil.

ESPACE ADULTE

Les étagères devront présenter des tablettes de présentation de face, voire sur les montants, avec serre livres intégrés réglables.

Les BD seront rangées dans des bacs présentant des séparations adaptées avec tapis antidérapant, de préférence sur roulettes avec autobloquant.

Des fauteuils et/ou chauffeuses, des tables basses et/ou tabourets doivent figurer dans cet espace.

ESPACE PERIODIQUE / IMAGE / SON

Les documents jeunesse et adultes partageront le même espace.

Les bacs ou étagères seront de préférence sur roulettes avec autobloquant, équipés d'un revêtement antidérapant et de séparations amovibles et adaptées, d'une hauteur inférieure à 1 m.

Bac à périodiques avec accès direct aux anciens numéros.

Bac ou tablettes pour CD et DVD, avec possibilité de présentation.

ESPACE DOCUMENTAIRE

Les documentaires jeunesse et adultes seront rassemblés sur les mêmes rayonnages.

Ces rayonnages devront permettre une présentation de face, avec serre livres réglables intégrés, d'une hauteur maximum de 1,70 m. Ils seront amovibles afin de pouvoir aisément en modifier l'aménagement intérieur.

A proximité, proposer une table de consultation confortable (revêtement silencieux), minimum 4 personnes avec chaises.

ESPACE JEUNESSE

Cet espace devra accueillir un large public, de tout petits à jeunes adolescents, il sera donc nécessaire d'avoir un mobilier adapté à ces différentes tranches d'âge. Il est à prévoir des assises complémentaires mobiles pour l'accueil de classes (minimum 20 enfants).

Les albums pour les petits seront classés dans des bacs de différentes tailles avec tapis antidérapants, roulettes et autobloquant.

La fiction jeunesse sera rangée dans des étagères de hauteur de 1,40 m maximum. Les mangas seront sur ces étagères mais les BD dans des bacs appropriés.

Cet espace devra être facilement modifiable et réversible. Une petite table (4 à 6 places) et ses chaises, adaptées au jeune public, doivent être proposées pour les activités.

RESERVE

Zone de stockage ou de mise en attente de documents ou fournitures, il devra comprendre des étagères, une table de travail (environ 120 x 60) et une chaise.

MATERIEL COMPLEMENTAIRE

3 ou 4 Corbeilles à papier

Porte manteau sur pied

Vestiaire enfants

Lampes de lecture à accus

Porte parapluie

D'une façon générale l'ensemble du mobilier devra être aisément transportable.

Les sols et les murs seront dans des tons de beige / taupe. Nous recherchons une harmonie chaleureuse dans les couleurs.

L'ouverture au public est prévue en mai 2012.

La proposition comprendra la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier, ainsi qu'une ou plusieurs propositions d'implantation conformes au plan architectural et aux espaces préalablement définis.

D'une manière générale, on évitera de donner à la bibliothèque toute connotation scolaire.

EXIGENCES :

Solidité, mobilité, évolutifs, sains, respectueux de l'environnement (lieu de fabrication, provenance des matières premières), facilité d'entretien, conforme aux normes de sécurité (pas d'angles saillants,...) , adapté aux différents publics, confortable, garanti 10 ans minimum.

Etagères :

- stables,
- réglables en hauteur sans modifier les étages de proximité,
- ne se déformant pas sous le poids des livres,
- serre livres réglables intégrés nombreux et de maniements faciles,
- joues latérales ou montants des trayées pour éviter la chute des livres,
- arêtes et coins non coupants
- inclinables pour présenter des documents de face
- signalétiques intégrées mais réversibles
- hauteur maximum : 1,70 m pour la section adulte et 1,40 m pour la section jeunesse

Bacs :

- fonds antidérapants

- sur roulettes avec autobloquants
- séparations aux dimensions des supports (BD, CD, DVD...)

Assises :

- notes colorées de l'espace
- respect d'une ligne esthétique selon les sections
- confortables et solides
- adaptées aux différents publics

IMPLANTATION :

- tenir compte des obstacles matériels (baies, ouvertures, muret, poutres...)
- éviter de proposer des barres compactes de rayonnages, de manière à préserver la luminosité et la fluidité de circulation
- respecter les règles d'espacement entre les mobiliers
- privilégier certaines liaisons visuelles (banque de prêts vers espace jeunesse ou multimédia)
- prévoir des espaces de consultation, des coins lecture ou d'études dispersés
- modularité des rayonnages.

DETAILS A FOURNIR :

Liste et coût du matériel du mobilier par zone,

Options possibles

Dimensions et coloris des matériaux

Illustrations des produits

Schéma d'implantation avec plans en 3D

Conditions de garantie et assurance d'un suivi décennal de la gamme

Détails et conditions de livraison et d'installation avec possibilité de livraison partielle et d'installation anticipées de la zone de travail de la bibliothécaire (espace de travail derrière l'accueil et réserve)

Référencement de la société en matière d'aménagement de bibliothèque.

CRITERES d'ATTRIBUTION : offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivant :

1 – Valeurs techniques		30 %
Esthétisme du projet et qualité des matériaux	20 %	
Impact environnemental	10 %	
2 – Prix		30 %
Dont lisibilité de l'offre	10 %	
3 – Plans d'implantation fournis par le candidat		25 %
Qualité fonctionnelle de l'offre	15 %	
Clarté, cohérence et originalité du projet	10 %	
4 – Délais de livraison et de montage		5 %
5 – Conditions (références), modalités, délais de garanties et d'intervention du SAV		10 %

Les élus valident le cahier des charges de la bibliothèque municipale.

- **Validation du cahier des charges pour l'aménagement intérieur du centre de loisirs.**

Présentation de la commune :

La commune de Normanville se trouve à l'entrée Nord de l'Agglomération d'Evreux, à environ 7km. C'est une commune rurale qui comptait 1147 habitants en 2010.

Le centre de loirs fera partie d'un complexe incluant la bibliothèque et la maison des associations et sera intégrée au paysage de l'arboretum.

Personnes référentes :

- Monsieur VIVIER, Maire de Normanville
- Monsieur MABIRE, 1^{er} adjoint
- Madame COUVROT, 2^{ème} adjoint
- Madame DUGUAY, conseillère municipale
- Madame DIVETOT, conseillère municipale
- Madame CAMILLERI, conseillère municipale
- Madame DUGUAY, conseillère municipale
- Madame HUYGUES, conseillère municipale

- Monsieur LECLERC, conseiller municipal
- Madame LEFRILEUX, secrétaire de Mairie

Description du site

Surface totale du centre de loisirs : 288 m²

2 salles de 50 m²

1 salle technique de 20 m²

Locaux administratif et de rangement : 40 m²

Locaux techniques, sanitaires et de circulation : 128 m²

Il s'agit d'équiper ce centre de loisirs en mobilier pour le repos des enfants, mobilier pour les différentes activités du centre de loisirs, mobilier de stockage, mobilier administratif et équipement.

Désignation	coloris	Qte	Implantation	taille	Dimension
Barquette dortoir		4	dortoir maternel		
Roulettes (lot de 4)		2	dortoir maternel		
Chauffeuse	2096	1	Coin calme		
Banquette 2 places	1679	1	coin calme		
Banquette 3 places	861	1	coin calme		
Chevalet à peinture double face		2	salle activités spécifiques		
Vestiaire complet		2	vestiaire maternel		
Vestiaires 8 patères à casiers		5	vestiaire moyen et grands		
Sèche dessin		1	salle activités spécifiques		
Ensemble 2 banquettes gigognes	1941	2	Coin calme		
Tables dégagement lateral	1863	4	salle maternelle	T2	120*80
Tables dégagement lateral	1864	6	Salle moyen	T4	120*80
Chaises	jaune	6	salle maternelle	T2	
Chaises	anis	6	salle maternelle	T2	
Chaises	orange	6	salle maternelle	T2	
Chaises	jaune	6	Salle moyen	T4	
Chaises	anis	6	Salle moyen	T4	
Chaises	orange	6	Salle moyen	T4	
Rangement multi activités		1	salle maternelle		
Rangement multi activités		1	Salle moyen		
Rangement multi activités		1	salle grand		
Lot de trois cycles (1 vélo, 2 trottinettes)		2	jeu maternel		
Lot de trois tricycles (1 tricycle, 1 draisienne, 1 vélo)		2	jeu maternel		
Piste graphique		1	salle maternelle		
Etablis		2	salle activites spécificiques		
Fauteuil accueil parents		2	Accueil parent		
Tables pliantes grand et animateur		12	Salle grand et animateurs		120*60
Chariot de transport		1	Salle grand et animateurs		
Chaises	2420	5	Salle grand et animateurs		
Chaises	2419	5	Salle grand et animateurs		
Chaises	931	5	Salle grand et animateurs		
Chaises	929	5	Salle grand et animateurs		
Présentoir carrousel		1	Accueil parent		
Tableau affichage		1	Accueil parent		
Grilles autoporteuses		3	Accueil parent		
Meuble salle animateur		1	salle animateur		
Pack bureau		1	accueil direction		
Armoires à rideau		3	salle moyen et grands		
Armoires	1360	1	accueil direction		
Classeur 20 cases		2	accueil direction		
Fauteuil bureau	653	1	accueil direction		
Ecran de projection		1	salle activités spécifiques		150*200
combiné de sonorisation		1	salle activités spécifiques		
Réfrigérateur		1	office		
Four micro ondes		1	office		
Aspirateur		1	menage		
Chariot ménage		1	menage		
Armoire ménage		1	menage		
Armoire pharmacie		1	infirmerie		
Rangement 18 casiers		2	salle moyen et grands		
cuisine enfant		1	salle maternelle		

EXIGENCES :

Solidité, mobilité, évolutifs, sains, respectueux de l'environnement (lieu de fabrication, provenance des matières premières), facilité d'entretien, conforme aux normes de sécurité (pas d'angles saillants,...) , adapté au public d'un centre de loisirs, confortable, garanti 10 ans minimum.

DETAILS A FOURNIR :

Liste et coût du matériel, du mobilier,

Options possibles

Dimensions et coloris des matériaux

Illustrations des produits

Conditions de garantie et assurance d'un suivi décennal de la gamme

Détails et conditions de livraison et d'installation.

Référencement de la société en matière d'équipement de centres de loisirs.

CRITERES d'ATTRIBUTION : offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivant :

1 - Valeurs techniques		45 %
Esthétisme et qualité des matériaux	35 %	
Impact environnemental	10 %	
2 - Prix		35 %
Dont lisibilité de l'offre	10 %	
3 - Délais de livraison et de montage		10 %
4 - Conditions (références), modalités, délais de garanties et d'intervention du SAV		10 %

Les élus valident le cahier des charges pour l'aménagement intérieur du centre de loisirs

- Validation du cahier des charges pour les jeux extérieurs du centre de loisirs.

Présentation de la commune :

La commune de Normanville se trouve à l'entrée Nord de l'Agglomération d'Evreux, à environ 7km. C'est une commune rurale qui comptait 1147 habitants en 2010.

Le centre de loisir fera partie d'un complexe incluant la bibliothèque et la maison des associations et sera intégrée au paysage de l'arboretum.

Personnes référentes :

- Monsieur VIVIER, Maire de Normanville
- Monsieur MABIRE, 1^{er} adjoint
- Madame COUVROT, 2^{ème} adjoint
- Madame DUGUAY, conseillère municipale
- Madame DIVETOT, conseillère municipale
- Madame CAMILLERI, conseillère municipale
- Madame DUGUAY, conseillère municipale
- Madame HUYGUES, conseillère municipale
- Monsieur LECLERC, conseiller municipal
- Madame LEFRILEUX, secrétaire de Mairie

Description du site

Surface totale du centre de loisirs : 288 m²

2 salles de 50 m²

1 salle technique de 20 m²

Locaux administratif et de rangement : 40 m²

Locaux techniques, sanitaires et de circulation : 128 m²

Il s'agit d'équiper ce centre de loisirs en mobilier pour le repos des enfants, mobilier pour les différentes activités du centre de loisirs, mobilier de stockage, mobilier administratif et équipement.

Désignation	Qte	Implantation	taille	Dimension
Dalle sol souple aire de jeux	200	aire de jeux	25 mm	1x1 m
Parcours Ouistitis 7 tours sur platine	1	aire de jeux		
Jeu sur ressort	4	aire de jeux		
panneau	1	aire de jeux		

EXIGENCES :

Solidité, respectueux de l'environnement (lieu de fabrication, provenance des matières premières), facilité d'entretien, conforme aux normes de sécurité, adapté au public d'un centre de loisirs, garanti 10 ans minimum.

DETAILS A FOURNIR :

Liste et coût des jeux et des sols,
Options possibles
Dimensions et coloris des matériaux
Illustrations des produits
Conditions de garantie et assurance d'un suivi décennal de la gamme
Détails et conditions de livraison et d'installation.

Référencement de la société en matière d'équipement de centres de loisirs.

CRITERES d'ATTRIBUTION : offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivant :

1 – Valeurs techniques		45 %
Esthétisme et qualité des matériaux	35 %	
Impact environnemental	10 %	
2 – Prix		35 %
Dont lisibilité de l'offre	10 %	
3 – Délais de livraison et de montage		10 %
4 – Conditions (références), modalités, délais de garanties et d'intervention du SAV		10 %

Les élus valident le cahier des charges pour l'équipement des jeux extérieurs du centre de loisirs

- BABEL – Compte rendu chantier du 4 décembre 2012,
- EAD – Suivi de l'évolution des marchés, (CF délibération),

PLAN LOCAL D'URBANISME

Après avoir envoyé le dossier de modification aux personnes associées, Monsieur le Maire demande de contacter un commissaire enquêteur pour l'enquête publique.

DELIBERATIONS

DB2012. 001 - Demande de Subvention CAF- Acquisition mobilier du nouveau centre de loisirs

Demande de subvention pour l'acquisition de mobilier concernant l'équipement intérieur et extérieur du nouveau centre de loisirs (Mobilier de bureau, rangements, tables, chaises et jeux,), dans la continuité du projet de construction,

- Actuellement, le centre de loisirs est accueilli dans les locaux de l'école primaire de Normanville et ne bénéficie pas de locaux adaptés à un fonctionnement optimum, polyvalence des locaux, obligation de rangement incessant, contraintes liées à l'entretien des locaux, absence de lieu administratif,
 - Par ailleurs, le projet de création d'un nouveau lotissement, mixant accession à la propriété et logement social, va permettre l'implantation de nouvelles familles, générant ainsi une augmentation de la population et donc du nombre d'enfants.
 - La création d'un nouveau centre de loisirs avec les locaux et aménagements fonctionnels, des capacités d'accueil adaptés à cette nouvelle population se révèle donc indispensable ;
 - Coût prévisionnel de l'opération : 45 000 €uros HT
- Les membres du Conseil Municipal :
- o Approuvent l'utilité de l'aménagement du nouveau centre de loisirs,

- Approuvent le coût prévisionnel de cette opération, arrêté à 45 000 euros HT,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF, pour un montant de 13 500 euros,

DB2012.002 - Avenant aux marchés de travaux

Monsieur le Maire expose,

Les travaux de construction de la bibliothèque, des locaux associatifs et du centre de loisirs ont été engagés début décembre 2010 sachant que le montant total des marchés avait été arrêté par délibération du 7 octobre 2010 à l'issue de la consultation des entreprises à 1 559 443,87 € HT décomposé comme suit :

Tranche Ferme:	1 332 877,40 €HT,
Tranche Conditionnelle:	226 566,47 €HT.

Par délibération du 13 octobre 2011, le conseil municipal a approuvé une première série d'avenants aux marchés de travaux, faisant évoluer le montant total des marchés à :

Tranche Ferme :	1 329 046,84 €HT
Tranche conditionnelle :	230 191,47 €HT

Des recalages de prestations doivent aujourd'hui être de nouveau envisagés pour les lots n° 3a, 5, 6 et 8, et doivent être régularisés par des avenants en plus et moins values :

- Un avenant n° 2 pour le lot n° 03b – Bardage (entreprise JOLY) pour un montant en moins-value de – 3 241,20 € HT. Ceci permet de réduire l'augmentation du marché à + 556,28 €HT par rapport au montant du marché initial soit +0,37% du montant du marché initial,
- Un avenant n° 1 pour le lot n° 05 – sols collés (entreprise PATRIZIO) pour un montant en moins-value de -1 056,74 € HT, correspondant à une diminution du montant de marché de travaux de -5,46% par rapport au marché initial,
- Un avenant n° 1 pour le lot n° 06 – Peinture (entreprise DOLPIERRE) pour un montant en plus-value de + 4 851,60 € HT, correspondant à une augmentation du montant de marché de travaux de + 23,26% par rapport au marché initial,
- Un avenant n° 2 pour le lot n° 08 – Electricité (entreprise TEAM RESEAUX) pour un montant en plus-value de 5 037,93 € HT. L'augmentation du marché de travaux est de +5,90% par rapport au marché initial,

Ces avenants, d'un montant cumulé de + 5 591,59 € HT, portent le coût total des travaux à 1 564 829,90 € HT, qui s'inscrit dans l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération.

Le montant des travaux se décompose en :

Tranche Ferme :	1 334 638,43 €HT
Tranche conditionnelle :	230 191,47 €HT

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal :

A l'unanimité :

- **APPROUVE** les avenants aux marchés de travaux ;
- **APPROUVE** le nouveau montant total des travaux arrêté à 1 564 829,90 €HT décomposé en :
 - Tranche Ferme : 1 334 638,43 €HT
 - Tranche conditionnelle : 230 191,47 €HT
- **AUTORISE** EAD à signer ces avenants au nom et pour le compte de la commune de Normanville.

DB2012.003 Demande de Subvention Grand Evreux Agglomération – Fonds de concours

Demande de subvention pour l'acquisition de mobilier concernant l'équipement intérieur et extérieur du nouveau centre de loisirs (Mobilier de bureau, rangements, tables, chaises et jeux.), dans la continuité du projet de construction, au titre des fonds de concours.

- Actuellement, le centre de loisirs est accueilli dans les locaux de l'école primaire de Normanville et ne bénéficie pas de locaux adaptés à un fonctionnement optimum, polyvalence des locaux, obligation de rangement incessant, contraintes liées à l'entretien des locaux, absence de lieu administratif,
 - Par ailleurs, le projet de création d'un nouveau lotissement, mixant accession à la propriété et logement social, va permettre l'implantation de nouvelles familles, générant ainsi une augmentation de la population et donc du nombre d'enfants.
 - La création d'un nouveau centre de loisirs avec les locaux et aménagements fonctionnels, des capacités d'accueil adaptés à cette nouvelle population se révèle donc indispensable ;
 - Coût prévisionnel de l'opération : 45 000 €uros HT
- Les membres du Conseil Municipal :
- Approuvent l'utilité de l'aménagement du nouveau centre de loisirs,
 - Approuvent le coût prévisionnel de cette opération, arrêté à 45 000 euros HT,
 - Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Grand Evreux Agglomération,

DB2012.004 – Convention VAL'EURE – Collecte papiers et cartons **Collecte des cartons et papier**

Dans une dynamique de Développement durable, les membres du conseil municipal :

- Décident de faire appel à l'entreprise VAL'EURE – 436 route de Damville 27180 Le Plessis Grohan, pour la collecte du papier et des cartons de la collectivité, de l'école et de la cantine,
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de la convention avec VAL'EURE,

DB2012.005 Procédure MAPA – Marché à Procédure Adaptée

ACQUISITION MOBILIER BIBLIOTHEQUE & CENTRE DE LOISIRS DE NORMAMVILLE

Lot 1 – Mobilier de la bibliothèque municipale

Lot 2 – Mobilier intérieur du centre de loisirs

Lot 3 – Mobilier extérieur et sols du centre de loisirs

Les Membres du Conseil Municipal décident de lancer une procédure MAPA pour l'acquisition de mobilier pour la future Bibliothèque et le Centre de Loisirs de Normanville

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

Commune de Normanville 103, route de la Vallée 27930 Normanville

secretaire@normanville.com - Tél : 02.32.34.71.37 – Fax : 02.32.34.7206

2. MODE DE PASSATION

Marché passé selon la procédure adaptée (article 28 au Code des Marchés Publics).

3. OBJET DU MARCHE

Acquisition de mobilier pour la bibliothèque et le centre de loisirs de Normanville suite à la construction d'un bâtiment communal destiné à recevoir **une bibliothèque, un centre de loisirs** et une salle des associations.

4. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PROJET

- Lot 1 – Equipement en mobilier de la bibliothèque municipale
- Lot 2 – Equipement en mobilier intérieur du centre de loisirs
- Lot 3 – Equipement jeux extérieurs du centre de loisirs

- Date de mise en service des locaux : 2^{ème} trimestre 2012

5. MODALITES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Marché avec une société individuelle

6 . CRITERES D'ATTRIBUTION

Lot 1

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 – Valeurs techniques		30 %
Esthétisme du projet et qualité des matériaux	20 %	
Impact environnemental	10 %	
2 – Prix		30 %
Dont lisibilité de l'offre	10 %	
3 – Plans d'implantation fournis par le candidat		25 %
Qualité fonctionnelle de l'offre	15 %	
Clarté, cohérence et originalité du projet	10 %	
4 – Délais de livraison et de montage		5 %
5 – Conditions (références), modalités, délais de garanties et d'intervention du SAV		10 %

Lot 2 & 3

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 – Valeurs techniques		45 %
Esthétisme du projet et qualité des matériaux	35 %	
Impact environnemental	10 %	
2 – Prix		35 %
Dont lisibilité de l'offre	10 %	
3 – Plans d'implantation fournis par le candidat		25 %
Qualité fonctionnelle de l'offre	15 %	
Clarté, cohérence et originalité du projet	10 %	
4 – Délais de livraison et de montage		10 %
5 – Conditions (références), modalités, délais de garanties et d'intervention du SAV		10 %

7. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIONS À PRODUIRE

- Devis,
- Certificat de qualification en cours de validité et/ou référence de prestations similaires de moins de 5 ans,

8. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Sur demande auprès du pouvoir adjudicateur du marché :

M.VIVIER Philippe - 103, route de la vallée - 27930 Normanville –
 ☎ 02.32.34.71.37 Fax : 02.32.34.72.06

Un cahier des charges pour chaque lot est à disposition en mairie.

9. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

29 février 2012

10. DATE DE L’AFFICHAGE EN MAIRIE & LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Date : 16 janvier 2012

Diffusion dans le bulletin officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP).

DB2012.006 - Objet : Reste à Réaliser dépenses de l’exercice 2011

ARTICLE	LIBELLE	CREDIT OUVERT 2011	REALISE	RESTE A REALISER 2011 Pour BP 2012
2313 2313-45	Immo En-cours <i>Bâtiment communal</i>	1 535 131,17 €	623 735,32 €	470 000,00 €
21318 21318-13 21318-13	Autres Bâtiments Publics <i>Eglise tuiles TERREAL</i> <i>Eglise Pics Anti Pigeons</i>	674 360,83 €	569 615,83 €	3 590,00 € 1 155,00 €
2033 2033-15	Frais insertion <i>PLU Insertion journaux</i>	1 500,00 €	0 €	1 500,00 €
2121 2121-41	Plantation arbres <i>Arbres arborétum</i> <i>Pépinière Conches</i>	15 318,00 €	963,11 €	1 500,00 €
2152 2152-11 2152-11	Installation voiries <i>Signalisation routière</i> <i>cabinet médical</i> <i>Signalisation routière</i> <i>berges</i>	10 936,00 €	0 €	1 747,00 € 899,00 €

21568 21568-15	Autre matériels/outillage <i>Extincteurs Mairie & Salle des fêtes</i>	1710,00 €	0	692,00 €
2158 2158-10	Autre matériels/outillage <i>Matériel Divers</i>	4 750 ,00 €	1 987,20 €	2200,00 €
			TOTAL	483 283,00 €

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

- GEA - Compte rendu 4^{ème} commission, eau et assainissement du 22 novembre 2011,
- GEA - Convocation 4^{ème} commission, eau et assainissement le 14 décembre 2011,
- GEA - Compte rendu 7^{ème} commission, voirie du 29 novembre 2011,
- GEA - Compte rendu 1^{ère} commission du 24 novembre 2011.

COURRIER DU MAIRE

- SETRAM - Route de Louviers – L’entreprise donne son accord pour une participation financière des frais de marquage concernant le stationnement interdit à l’entrée du parking,
 - GEA - Facture eau 2011 – Un dégrèvement sur la prochaine facture d’eau sera effectué concernant l’abonnement qui a été réclamé jusqu’au mois de décembre 2011, sachant qu’il avait déjà été réglé auprès de VEOLIA,
 - SENAT - Questionnaire à disposition des élus locaux - Sur le site internet du SENAT,
 - GEA - Etude thermographique - La restitution au public de l’étude thermographique qui s’est déroulée les 26 et 27 novembre dernier a été un franc succès. La transmission des données sera prochainement remise aux communes,
 - Conseil Général – Proposition pour une demande de subvention au titre des amendes de polices 2012,
 - Conseil Général - Charte d’entretien des espaces publics – En 2011, la commune s’est engagée dans une charte d’entretien des espaces publics portée par le Département en partenariat avec l’agence de l’Eau Seine Normandie et la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) de Haute Normandie. Une demande d’éléments d’avancement est à fournir concernant le premier niveau « traiter mieux»,
 - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale – Suite à l’amendement, les fusions du SIVU Libellule, du SIVU Cap-Nord-Est, du SIVU La Cigale & du SIVOS de Normanville et Saint-Germain des Angles, du SIVOS du Boulay-Morin/Dardez/Irreville, du SIVOS d’Emalleville/Le Chapelle du Bois des Faulx n’auront pas lieu,
 - GEA - Déneigement du réseau routier – Le 3 octobre dernier, une convention cadre a été signée entre Madame la Préfète, le Président de l’Union des Maires, le Président de la Chambre d’Agriculture et le Président de la FDSEA. Elle a pour objet de rechercher et mettre en commun des moyens complémentaires pour assurer le déneigement des routes en cas de fortes intempéries neigeuses et de blocage du réseau routier, en faisant appel aux agriculteurs,
 - Conseil Général - Fête de la peinture le 3 juin 2012 – Les élus examinent la suite à donner pour cette manifestation,
 - GEA - Révision du SCOT,
- Monsieur MABIRE représentera la commune de Normanville,

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- CNAS - Charte action sociale,

- Préfecture - Versement DGD 2011, 88 Euros,
- GEA – Lancement des rendez-vous Découvertes 2012. Invitation le 6 janvier 2012 à l'Office du Tourisme
La Commune de Normanville sera concernée avec la visite de l'Eglise Saint-Gaud,
- Préfecture - Arrêté SONOTER,
Arrêté portant refus d'autorisation d'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes par la Société SONOTER sur la Commune de Normanville, rue du Stade.
- Animations Normanville – Concert de guitare classique avec Augustin PESNON 3 mars 2012.
- INSEE - recensement de la population 2012 - Au 1er janvier 2012 : 1 125 habitants
- Messieurs BROCHOT, VIVIER et Madame HUYGHES ont rendez-vous avec un inspecteur académique vendredi 13 janvier pour la carte scolaire 2012/2013,
- Conseil municipal 2012
23 février – 22 mars – 19 avril – 23 mai – 26 juin,

Prochain Conseil Municipal le 23 février 2012

ONT SIGNE LE REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS :

Philippe VIVIER	Arnaud MABIRE	Claudine COVRAT
Jean-Pierre COLLAS	Eric LANDAU	Nicole CAMILLERI
	Absent excusé	
Maryvonne DIVETOT	Caroline LEFEBVRE- DESJARDINS	Antonia TAUPIN
	Absente excusée	
Viviane HUYGHE	Patrick LECLERC	Régis PETIT
Alain SIMARD		